



Baie  
du-Febvre



La V'Oie de Baie-du-Febvre JUILLET/AOÛT 2018

*Les*  
**JEUDIS**  
*en*  
**chansons**  
SSJB  
Société Saint-Jean-Baptiste  
du Centre-du-Québec

Debut du spectacle de  
**19h30**  
Apportez vos chaises!  
Spectacle à l'intérieur  
en cas de pluie.

**SPECTACLE EXTÉRIEUR GRATUIT  
ET 100 % FRANCOPHONE**

**Nicolas Langlois**

Baie-du-Febvre  
**5 Juillet 2018**  
Parc des Générations




Pour information, contactez l'organisateur au **819-519-6422**

**WILLIAM DESLAURIERS**  
Fier artiste centricois  
et porte-parole de la 11<sup>e</sup> édition!

**Merci à tous nos bénévoles**  
pour leur implication dans cette activité culturelle!

LES JEUDIS EN CHANSONS 2018 AU CENTRE-DU-QUÉBEC  
\* 42 spectacles extérieurs gratuits les jeudis, du 5 juillet au 23 août, dans les 5 MRC du Centre-du-Québec  
\* De la chanson francophone \* Des styles musicaux variés \* 90 min de prestation  
\* Des artistes centricois \* Lieux intérieurs en cas de pluie

**Suivez-nous**  
(SSJBCQ)

  **Suivez-nous**  
(SSJBCQ)

 **L'assurance d'une culture  
québécoise forte et vivante**

819 478-2519 222, rue Saint-Marcel  
1 800 943-2519 Drummondville, (Qc) J2B 2E4  
Info@ssjbcq.quebec www.ssjbcq.quebec

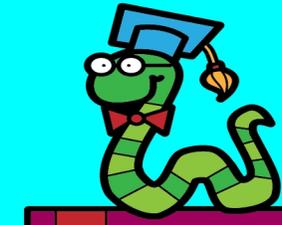


*Le conseil municipal  
vous souhaite  
un bel été !*

La V'Oie de Baie-du-Febvre

JUILLET-AOÛT 2018

1



# À LA BIBLIOTHÈQUE

## DÉVOILEMENT DU CROQUE-LIVRES

Le 31 mai dernier avait lieu l'inauguration du croque-livres situé au Parc des Générations. Un merci bien spécial aux gens qui se sont impliqués dans ce projet. N'hésitez pas à aller emprunter ou déposer des livres, il s'agit d'un service offert pour tous, petits et grands.



Carte accès-musée!

Un musée à la bibliothèque!

Oui, oui, commencez à planifier vos sorties pour les vacances d'été en venant emprunter une carte accès-musée.

À partir du 18 juin, les abonnés peuvent se procurer une carte accès-musée à la bibliothèque. Cette carte donne accès gratuitement à toutes les institutions muséales participantes.

La carte s'utilise jusqu'à un maximum de 2 adultes et 3 enfants de 12 ans et moins. Elle s'emprunte comme un livre à votre bibliothèque pour une durée de deux semaines.

Pour connaître la liste des musées participants, visitez la page Facebook du projet : Famille tout inclus.

Bienvenue à tous! Et bonne visite!

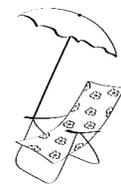
**À COMPTER DU 6 AOÛT 2018  
VOTRE BIBLIOTHÈQUE SERA  
ÉGALEMENT OUVERTE LES LUNDIS  
DE 9H00 -12H00  
DE 13H00- 16H00**

CARTE ACCÈS - MUSÉE



**FAMILLE**  
TOUT INCLUS





# juillet 2018

dimanche    lundi    mardi    mercredi    jeudi    vendredi    samedi

1	2	3	4 DINER DES ELLES	5   JEUDIS EN CHANSONS	6	7
8	9  SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	10	11	12  	13	14
15	16	17	18	19  	20	21
22	23	24	25	26  	27	28
29	30	31				



# août 2018

dimanche    lundi    mardi    mercredi    jeudi    vendredi    samedi

			1	2  	3	4
5	6	7	8	9  	10	11
12	13  SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	14	15	16   CHALLENGE 255	17 CHALLENGE 255	18 CHALLENGE 255
19 CHALLENGE 255	20	21	22	23   FESTIVAL COUNTRY	24 FESTIVAL COUNTRY	25 FESTIVAL COUNTRY
26	27	28	29	30  	31	

Légende : récupération  poubelle 



## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil auront lieu les lundis 9 juillet, 13 août et 10 septembre (2e lundi du mois) 2018 à la salle du conseil à 19 h 30.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les prochaines dates pour la collecte des encombrants sont : le 5 juillet et le 13 septembre 2018.

## CONGÉS FÉRIÉS

Pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération les lundis 25 juin et 2 juillet prochain, le bureau municipal sera fermé.

## HORAIRE D'ÉTÉ DU BUREAU MUNICIPAL

Pour la période des vacances estivales, le bureau municipal sera fermée du 23 juillet jusqu'au 3 août 2018. De retour lundi le 6 août 2018. Pendant la période de fermeture pour des URGENCES concernant la voirie et l'aqueduc, vous devez contacter l'officier de garde au 450-783-3193.

## RAPPEL DES DATES DE VERSEMENTS DE TAXES FONCIÈRES

Nous vous rappelons que le troisième versement des taxes foncières est dû pour le 1er juillet 2018 et le quatrième versement pour le 1er septembre 2018.

## PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Différents moyens sont à votre disposition afin d'effectuer le paiement de votre compte de taxes municipales et de vos comptes d'eau.

1. À votre institution financière, au guichet automatique, au comptoir de service ou par internet. Communiquez avec votre institution pour connaître les options offertes. Présentement, la municipalité a des ententes avec les institutions suivantes : Desjardins, Banque Nationale, BMO (banque de Montréal) et Banque Scotia.

2. Par la poste ou au comptoir de l'hôtel de ville; vous pouvez payer par chèque, argent liquide (au comptoir seulement) ou par Intérac.

3. Une chute de paiement accessible sur la porte de côté de l'Hôtel de ville vous permet de déposer vos enveloppes en tout temps.

## PAIEMENT DES TAXES SCOLAIRES

Les taxes scolaires ne sont pas payables à la Municipalité. Veuillez-vous référer à la Commission scolaire de la Rivieraine au service de la taxe 819-293-5821 poste 4504.

## DÉFI DES DEMOIS'AILES 6E ÉDITION

La course à relais « Le défi des Demois'Ailes » passera dans notre municipalité mercredi le 11 juillet prochain vers 12h00 devant le Parc des Générations (près de la caserne). Une quarantaine de femmes qui auront à courir 100 kilomètres chacune afin d'amasser des fonds pour contrer la violence conjugale.

« Des femmes qui aident d'autres femmes et des enfants victimes de violence conjugale ». Depuis 2013 c'est plus de 286 000\$ qui ont été remis aux maisons d'hébergements dans notre province. Venez les encourager !

## PERMIS DE BRÛLAGE ET FEU À CIEL OUVERT

Un permis de brûlage est requis pour faire un feu à ciel ouvert. Seulement les branches et les racines sont autorisées.

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** obtenir l'autorisation avant de débiter les travaux auprès de l'officier municipal M. Denis Lemire au 819-293-9064.

## LES FEUX DE JOIE

Il est permis de faire un feu de joie en utilisant un appareil conçu à cet effet, soit un foyer de briques ou de pierres ou encore les foyers vendus dans les quincailleries. Un foyer extérieur est habituellement muni d'une grille pare-feu.

Il faut voir à ce que l'endroit où est déposé le foyer soit exempt de végétation et à bonne distance des habitations environnantes. Un foyer requiert une surveillance constante par une personne majeure et doit être situé à proximité des moyens nécessaires à son extinction.

Voir également à ce que la direction ne soit pas défavorable, c'est-à-dire que la vitesse du vent ne dépasse pas 20 kilomètres/heure et que la fumée n'incommoder pas les gens du voisinage.

# AU CONSEIL



## **TRAVAUX DE TONTE**

La Municipalité de Baie-du-Febvre a donné le contrat de tonte des buttes d'aqueduc et des sites d'observation à l'entreprise « Pelouses O.D. » .

## **PROJET MRC; AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR AGRICOLE**

Pour faire suite à la préoccupation de la MRC Nicolet-Yamaska au niveau de la dégradation des sols agricoles sur son territoire, la Municipalité a adopté une résolution dans laquelle elle appuie financièrement ce projet de mise en place d'une organisation qui accompagnera les acteurs du territoire afin de promouvoir une gestion plus durable de la région. Le souci de l'environnement et le respect de nos milieux naturels font partie intégrante de notre planification stratégique.

## **FINANCIARISATION DES TERRES AGRICOLES**

Considérant que la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions, la Municipalité de Baie-du-Febvre a demandé au gouvernement du Québec que soit créée une table de travail provinciale avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce phénomène de financiarisation des terres agricoles.

## **RENOUVELLEMENT ENTENTE DE GESTION DU SUPPLÉMENT AU LOYER**

La Municipalité a renouvelé l'entente de gestion du supplément au loyer avec l'Office municipal d'Habitation et la Société d'Habitation du Québec pour une période de 5 ans.

## **CONSTRUCTION ENTREPÔT MUNICIPAL**

Les travaux de fondation de l'entrepôt municipal ont été accordés à Coffrage Réal Bergeron au coût de 20 000\$ + taxes. Quant à la construction, c'est l'entrepreneur Mathieu Laramée qui exécutera les travaux vers la fin du mois d'août.

## **FÊTE NATIONALE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE**

Une aide financière au montant de 500\$ a été versée au comité des Loisirs à titre de contribution financière dans le cadre de la fête nationale de la St-Jean-Baptiste.

## **DES NOUVELLES DE NOS COMITÉS**

### **BIBLIOTHÈQUE**

L'assemblée générale annuelle le 8 juin 2018

### **CENTRE D'INTERPRÉTATION**

Dépôt du rapport du printemps 2018

### **RÉGIE DES DÉCHETS**

Départ du directeur général, M. Charest

### **THÉÂTRE BELCOURT**

Jean-Michel Blais sera en résidence en juin au théâtre

### **COPERNIC**

Tenue de l'assemblée générale annuelle



Les ELLES de Baie-du-Febvre vous invitent au dîner du mois qui aura lieu le mercredi 4 juillet au restaurant Trois Étoiles de St-Cyrille-de-Wendover.

Joignez-vous à nous, on vous attend. Réservez votre place auprès de Madeleine au 450-783-6270

## COIN DU BABILLARD

**Félicitations à Martin Parent pour l'obtention de son attestation pour le programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées**

**ET**

**Félicitations à la Ferme Sydie Inc. pour la mention Lait'xcellent**

Procédures pour recycler les appareils frigorifiques des citoyens desservis par la Régie Intermunicipale de Gestion Intégrée des Déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska

PureSphera et la RIGIDBNY ont conclu une entente afin de recycler les appareils de réfrigération et de climatisation de façon FrigoResponsableMC. Les citoyens des municipalités desservies par la RIGIDBNY peuvent venir porter leur appareil à l'usine de PureSphera.

Saviez-vous qu'un seul frigo mal recyclé génère autant de pollution qu'une voiture qui parcourt 17 000 km en un an? PureSphera est la seule entreprise au Canada qui récupère à 96 % ces appareils et leurs gaz nocifs.

### APPAREILS VISÉS

Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs, celliers, thermopompes, déshumidificateurs

### POINT DE DÉPÔT

Parc industriel La Prade  
Usine PureSphera  
4170, boul. La Prade, suite 100  
Bécancour, Québec G9H 0B6

**INFORMATION** chez PURESPHERA  
819 298-7873

### HORAIRE

Entre 8 h et 16 h

### TARIF

Le service de décontamination est financé par cette entente et donc le citoyen ne paie aucun frais, même qu'il recevra une compensation financière pour sa contribution à protéger l'environnement.

**Apportez votre appareil pour qu'il soit recyclé de façon optimale afin de lutter contre les changements climatiques**



# Ça bouge à Baie-du-Febvre



## Baril de récupération d'eau de pluie



La municipalité de Baie-du-Febvre va se procurer une quantité de baril récupérateur d'eau de pluie que nous distribuerons lors d'une journée spéciale. Si vous voulez le vôtre, veuillez réserver en appelant à l'hôtel de ville au 819-519-6422 avant le 1er juillet 2018.

L'eau de pluie est idéale pour arroser plantes et jardin, car cette eau récupérée ne comporte pas de chlore. En outre, elle permet d'économiser l'eau potable. À chaque averse, les barils de récupération d'eau de pluie recueillent une quantité impressionnante d'eau de qualité, non chlorée, une ressource qui converge autrement dans les réseaux d'aqueducs et qui passe par les usines de traitement des eaux usées avant de regagner les cours d'eau.

## OBJETS PROMOTIONNELS

VOUS POUVEZ TOUJOURS VOUS PROCURER LES ARTICLES À L'EFFIGIE DE BAIE-DU-FEBVRE AU BUREAU MUNICIPAL

Sac..... 6\$

Gourde...12\$

Stylo.....1\$



## Activité du mois de l'arbre

Jeudi le 24 mai dernier se tenait notre activité du mois de l'arbre. Lors de cette activité nous avons distribué des arbres, lancé notre politique MADA, dévoilé le croque-livres dans le Parc des Générations et recueilli les inscriptions au camp de jour. Plusieurs prix de participation ont été donné dont un baril de pluie, sac, gourde et stylo à l'effigie de Baie-du-Febvre, un panier cadeau de produits de la boutique du CIB ainsi que des billets au Théâtre Belcourt.

## LA V'OIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Vous pouvez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante:

[journalbaie@hotmail.com](mailto:journalbaie@hotmail.com)

La date de tombée pour les articles est le **15 de chaque mois** pour annoncer un événement qui aura lieu le mois suivant (non le mois en cours)

**MISE EN PAGE** Nathalie Beausoleil,  
Adjointe à la direction  
**IMPRESSION** Municipalité de Baie-du-Febvre  
**Tirage 475 exemplaires**



## VOLS DE VÉHICULES : COMMENT PRÉVENIR

La Sûreté du Québec désire sensibiliser les citoyens aux vols de véhicules tels que des automobiles, camionnettes et fourgonnettes. Les policiers demandent aux citoyens de faire preuve de prudence et de vigilance afin de prévenir le vol de leur véhicule. Voici quelques conseils de prévention :

- \* Verrouillez toujours vos portières, que votre véhicule soit stationné en milieu urbain ou en milieu rural, et ce, peu importe l'heure de la journée.
- \* Conservez la clé avec vous. Ne laissez jamais votre clé dans le contact ou à l'intérieur de l'habitacle.
- \* Ne dissimulez jamais le double de la clé dans le véhicule ou à l'extérieur de celui-ci (ex.: carrosserie).
- \* De préférence, garez votre véhicule dans un garage intérieur sécurisé ou dans un endroit extérieur très visible et bien éclairé.
- \* Lors de ventes sur un site internet de petites annonces, veuillez ne pas divulguer votre adresse de domicile. Convenez d'un endroit sécuritaire, qui peut être un endroit autre que le lieu de votre domicile, pour l'essai du véhicule que vous avez à vendre. De cette façon, il sera impossible pour une personne malveillante de localiser votre véhicule sur internet.
- \* Sans vous exposer et compromettre votre sécurité personnelle, portez une attention particulière aux véhicules et aux personnes qui ne sont pas habituelles dans votre environnement ou celui de vos voisins.
- \* Pour toute personne suspecte, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.
- \* Vous pouvez contacter les policiers en composant le 310 4141 ou \*4141. Pour toute urgence immédiate, veuillez contacter le 911.
- \* Également, le code de la sécurité routière prévoit que nul ne peut laisser sans surveillance un véhicule routier dont il a la garde sans avoir préalablement enlevé la clé du contact et verrouillé les portières. Cette infraction peut entraîner une amende de 30 \$ plus les frais.

Plusieurs cas de vols de camionnettes de type pick-up sont survenus récemment, notamment sur les territoires de la Mauricie et de Lanaudière. Soyez vigilants!

Service des communications  
Sûreté du Québec  
District ouest  
819 379-7195  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)



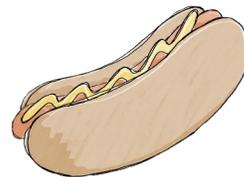
**Le jeudi 5 juillet 2018**, dans le cadre des Jeudis en Chansons, nous recevrons dans le Parc des Générations.

Nicolas Langlois



Le spectacle débutera à 19h30 mais on vous attend en grand nombre à compter de 17h30, des hot-dogs vous seront servis gratuitement . Vers 18h00, il y aura un clown pour animer les enfants, apportez vos chaises , vos boules de pétanque et vos consommations.

Encore cette année la crèmerie mobile Sueurs Froides sera sur place (\$). Venez vivre un beau moment



## Barbecue : mode d'emploi



L'été est à nos portes et nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air!

Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie.

Au Québec, tout appareil ou équipement au gaz qui est vendu doit avoir été approuvé par un organisme reconnu par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Votre barbecue porte-il un sceau ou une étiquette valable?

Installez votre barbecue dans un endroit sécuritaire

Votre appareil doit être :

Utilisé à l'extérieur, dans un endroit bien aéré. Une aération insuffisante peut mener à une intoxication au monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore qui peut être mortel;

Installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;

À une distance de dégagement sécuritaire par rapport à tout objet ou matière combustible tels murs, portes, arbres, etc., comme le suggère le manuel d'instructions.

Une odeur rappelant les œufs pourris est ajoutée au propane pour faciliter la détection des fuites. Une accumulation de gaz peut représenter un risque d'explosion; soyez alertes! Surtout, n'utilisez jamais une flamme vive pour tester une fuite de gaz et évitez de fumer à proximité d'un barbecue.

Attention! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez la commande de contrôle de gaz et laissez ventiler complètement l'appareil avant de réessayer. Plusieurs minutes peuvent s'avérer nécessaires. Au besoin, référez-vous au manuel d'instructions.

### L'entreposage

Toute bonbonne de propane à remplissage multiple doit être entreposée à la verticale et à l'extérieur d'un bâtiment, et ce, été comme hiver (évités d'entreposer les bonbonnes de gaz dans un cabanon, un garage, etc.);

Installez les bonbonnes à la verticale et à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle afin d'éviter que la pression interne du récipient augmente;

Rapportez toute bonbonne vide, défectueuse ou de plus de 10 ans chez un fournisseur de propane;

Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion.

Attention!

LA PRÉVENTION, c'est l'affaire de tous, soyons vigilants!

Source : MSP Pour information : Alain Auger, directeur.





Québec



## FERMETURE DE RUES

Nous serons bientôt au cœur de nos festivités. L'équipe du Challenge 255 déploie tous les efforts nécessaires afin de bien répondre aux attentes des futurs visiteurs.

Des demandes de festivaliers nous parviennent concernant la disponibilité d'hébergement ou de location d'emplacement de camping hors du site ou avec certains services que nous ne pouvons pas offrir sur nos terrains. Si vous disposez d'espace libre et que vous désirez accueillir des festivaliers au cours de l'événement, veuillez-nous en faire part au 819 519-0255 en nous indiquant clairement les services que vous pouvez offrir (eau, électricité, etc.), et nous vous mettrons en contact avec les gens concernés. Tous les arrangements financiers seront à votre discrétion.

En second lieu, nous désirons vous informer que la **rue Principale sera fermée** (de la route 132 à la rue de l'Église) à toute circulation automobile. Consultez l'horaire ci-dessous :

- Jeudi : le 16 h 30 à 20 h 30
- Vendredi : 16 h 30 à 20 h 30
- Samedi : 8 h 30 à 20 h 30
- Dimanche : 8 h 30 à 20 h 30.
- La rue Janelle sera également fermée. Concernant l'accès au dépanneur, un stationnement de courte durée sera disponible avant la rue St-Charles, dans la cour du Bazar.

Les dates à retenir sont donc les **16-17-18 et 19 août** prochain pour le **Challenge 255**.

L'équipe du Challenge 255 vous remercie de votre habituelle collaboration !  
Bon Challenge !



Ferme Guy Benoit



# Découvrez Baie-du-Febvre

Ce mois-ci

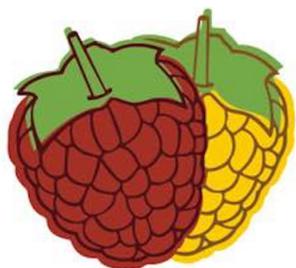
## FERMETTE L'ACCUEILLETTE ET CAFÉ LE P'TIT CUL-BAS



C'est en 2014 que la Fermette l'Accueillette débute ses plantations de framboises qui se sont échelonnées sur 2 ans au nord de la route 132. En 2016 suite à l'achat de 2 petites terres agricoles situées au sud de la route 132, il est décidé de démolir 2 vieilles granges afin de construire un bâtiment qui servira de kiosque à la ferme. Ce bâtiment (nommé le P'tit Cul-Bas) abrite aussi une halte du voyageur avec des desserts glacés .

Depuis l'embargo sur Cuba qui suivit la révolution de 1959, le peuple cubain a su recycler et étirer la vie de leurs biens. Inspiré de cet exemple, notre bâtiment et nos installations sont en très grande majorité fabriqués de matériaux recyclés.

Depuis 4 ans, 50 arbres fruitiers et 3500 plants de framboises ont été transplantés sur 2 acres de terrain. En plus des framboises en autocueillette ou en vente au comptoir, on peut y acheter de nombreux produits du terroir tout au long de la saison estivale (fraise, maïs, bleuets, pommes, produits de l'érable biologiques, fromages fins, etc.)  
On retrouve aussi sur les terrains des aménagements d'art naïf exposés pour le plaisir de tous.



**Fermette  
L'Accueillette**

SPÉCIALITÉ FRAMBOISES

Au bonheur de vous  
recevoir !

242, Rte Marie-Victorin

